

La société

Bollé Protection – 34 rue de la Soie - 69100 Villeurbanne - France

Déclare sous sa seule responsabilité que l'EPI neuf ci-après

**Lunettes de protection
RUSH 2.0**

Est conforme aux dispositions du règlement européen 2016/425, et à la norme harmonisée EN ISO 16321-1:2022;

Est identique à l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation « UE » de type,

**AC 25-71
Issu le 4/4/2025***

Examen UE de type effectué et délivrée par l'organisme notifié suivant

CERTOTTICA ZI Villanova, 32013 Longarone (BL) ITALIA - Notified Lab – N° 2008

Signé à Villeurbanne au nom de "Bollé Protection"

Marc-Alexandre SOULET
Group Head of Quality and Compliance

Le (Date) 4/7/2025



*L'EU de type est valable 5 ans après cette date